

remplacement de Charles de Bornans, élu évêque de Saint-Malo (1). L'année suivante et le 11 février (2), à 7 heures du matin, Amédée de Talaru, archevêque de Lyon, rendit son âme à Dieu dans le château de Pierre-Scise. Le Chapitre primatial s'assembla le même jour, et, afin d'éviter une trop longue vacance, il arrêta de faire citer à domicile les chanoines absents pour procéder; le 13, à l'élection d'un archevêque; mais ce jour-là on ne put s'entendre (3).

Instruit de la mort d'Amédée, le roi se fit mettre en possession des châteaux dépendant de l'archevêché pour les retenir durant la vacance; mais le Chapitre administra provisoirement la régence, confirma les officiers ou en élut de nouveaux. Il ratifia même l'élection de la prieure du monastère de Deurioux. (4); toutefois son administration cessa le 19 février, jour auquel les délégués de Jean Rolin (5), évêque d'Autun,

table qui est en tête du volume. Il y a une lacune de 8 pages dans l'endroit où il devait se trouver.

(1) La liste des comtes de Lyon nous offre un Pierre de Bourbon reçu en 1151, lequel était fils d'Archimbaud VI, sire de Bourbon et d'Agnès, (ille d'Humbert, comte de Mauricenne et de Savoie.

(2) Poullin de Lumina dit le 19 juillet 1443; mais cette date est celle du testament d'Amédée.

(3) Nous avons puisé dans un Mémoire inédit de feu M. Cochard, la plupart des faits relatifs aux débats qui s'élevèrent entre les compétiteurs du siège vacant.

(4) Ce monastère était situé sur la paroisse de Châtillon, au confluent de l'Azergue et de la Brevenne; il fut supprimé au commencement du 18^e siècle et réuni à celui de l'Antiquaille.

(5) Ce prélat sur lequel on peut consulter Chassencux, *Coutume de Bourgogne*, p. 1335 et suiv. de l'édition de 1616, était fils de Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, fameux par ses concussions. On lit dans le *Cievraeana* I, 182, que Louis XI ayant appris que ce chancelier avait fondé un bel hôpital à Beaune, ne put s'empêcher de dire qu'après avoir fait une infinité de pauvres, il était bien juste qu'il fondât un lieu pour les loger. Ce mot nous rappelle que Thomas de Gadagne, riche banquier florentin, ayant